Recommandations pour… Mes objectifs de participation, de gouvernance, de transparence

Participation, enjeux sociétaux

2011

« La participation est au coeur de la problématique du développement durable, elle en constitue le principe d'action, la clef principale. Le développement durable doit résulter d'une mobilisation de tous permettant à chacun d'agir ». Stratégie française de développement durable.

► Je débats de ma politique et de mes objectifs de développement durable et recueille les idées de chacun-e : comment mettre en pratique les conseils du présent livret ? Quelles idées pour les adapter, les compléter ? → Je m'informe sur les dispositifs légaux, les méthodologies de « management » du développement durable ; je m'inspire des initiatives d'autres organisations proches, avec lesquelles je suis éventuellement déjà en contact
→ Je crée un groupe de travail développement durable ; il intègre des représentants du comité d'entreprise, du conseil d'administration, des syndicats, du comité d'hygiène et de sécurité, de la direction des ressources humaines, etc.
→ J'élabore un plan d'engagements pour le développement durable, impliquant tous les collaborateurs-trices. Si une charte existe déjà, un comparatif des intentions et de la pratique me permet de compléter par un programme d'actions chiffré et daté…

► Je sensibilise et forme les instances dirigeantes, salarié- es, responsables des services, partenaires… aux principes de développement durable, aux écogestes, à l'égalité professionnelle…
→ Je prévois le cas échéant des objectifs de développement durable dans les contrats ou mandats des dirigeant-es.

► J'instaure la parité femmes-hommes dans les postes et lieux décisionnels : encadrement, conseil d'administration, groupes de travail…
→ Je favorise la prise de décision collective ; réunions participatives bien préparées (note sur les thèmes abordés, appel à contributions, suivi des décisions…) ; tout le monde a la possibilité de s'exprimer, y compris les stagiaires, les bénévoles…

► J'organise le décloisonnement ; le développement durable est transversal : les services sont incités à se concerter et se communiquer leurs informations et projets
→ Je mets en place des procédures d'évaluation, d'amélioration continue, de capitalisation des savoirs accumulés par tous les membres de l'organisation.

► Je tiens compte de mon environnement institutionnel et citoyen. Quelles parties prenantes interagissent avec moi ? (Ex. : administrations, entreprises, syndicats, collectivités, ONG, centres de recherche). Quel est l'impact (social, environnemental, économique) de mon activité ? Un dialogue, des partenariats sont-ils possibles ? Sur quels projets ?
→ Je m'intéresse à mon environnement local, j'ai un ancrage territorial : débats à la mairie, partenariats avec des associations, régies de quartier…
→ J'affiche mes objectifs ; je fais évaluer mes activités de façon indépendante.
→ Mon rapport annuel d'activité inclut un chapitre sur ma prise en compte du développement durable, les résultats sont communiqués avec transparence ; mon site web développe une rubrique développement durable fréquemment mise à jour.

Copyright © Site de l'Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article1578